



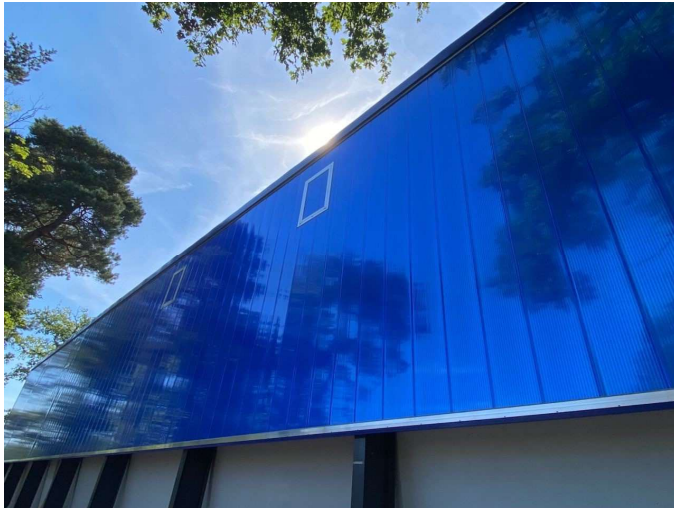
Ouvrants

31.07.2025

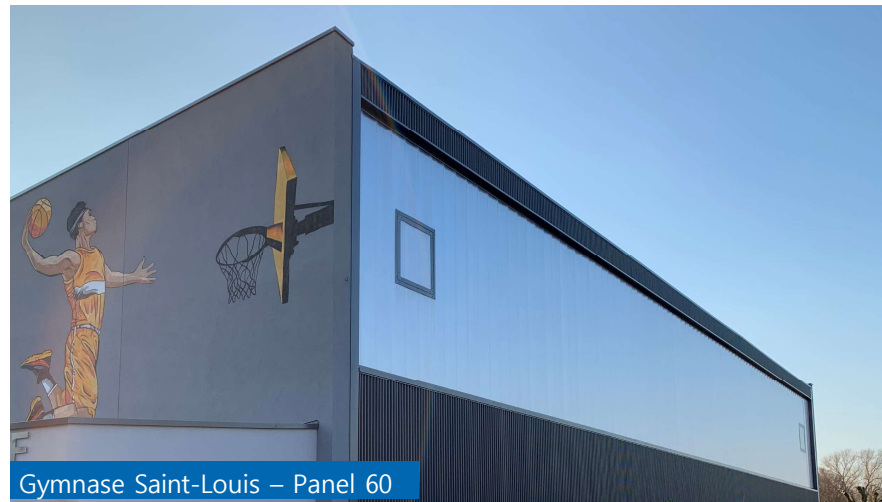


GOING BEYOND

Cosec Bischwiller – Panel 50



Tawesco – Panel 40



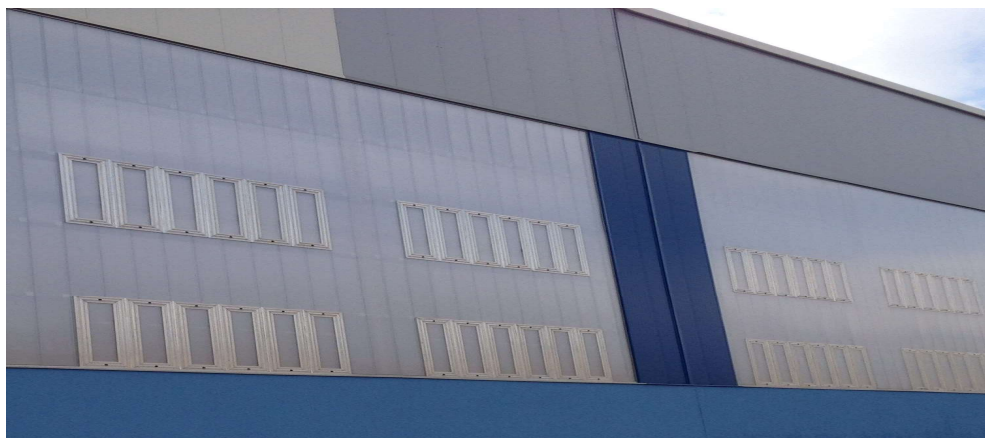
Gymnase Saint-Louis – Panel 60

OUVRANTS AkyVer®

Spécialement développés pour s'adapter parfaitement avec les systèmes AkyVer® Panel et AkyVer® Connect, les ouvrants offrent des possibilités d'ouvertures très variées et sont résistants aux conditions climatiques extrêmes.

Applications

- Pose en bardage pour bâtiments tertiaires: logistiques, industriels, sportifs ou agricoles
- Pose en sheds inclinés jusqu'à 15° par rapport à la verticale
- Possibilité d'installation à n'importe quel endroit de la façade



Avantages

- ✓ Profilés aluminiums ou à rupture de pont thermique
- ✓ Structure légère et durable
- ✓ Mise en œuvre facile et rapide
- ✓ Remplissage sur chantier ou en usine
- ✓ Insertion possible dans une façade déjà existante
- ✓ Calepinage possible pour parfait alignement
- ✓ Certificat CE

Ces ouvrants sont des dispositifs visant à l'aération et au confort des personnes, et ne sont pas destinés au désenfumage en cas d'incendie.

OUVRANTS AkyVer®

Serie 80

Profilés aluminiums



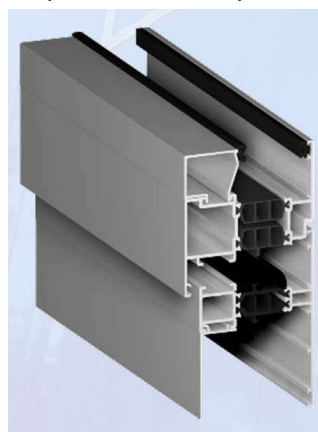
P40

C16

Verre

Serie 85

Profilés à rupture de pont thermique



P40

P50

P60

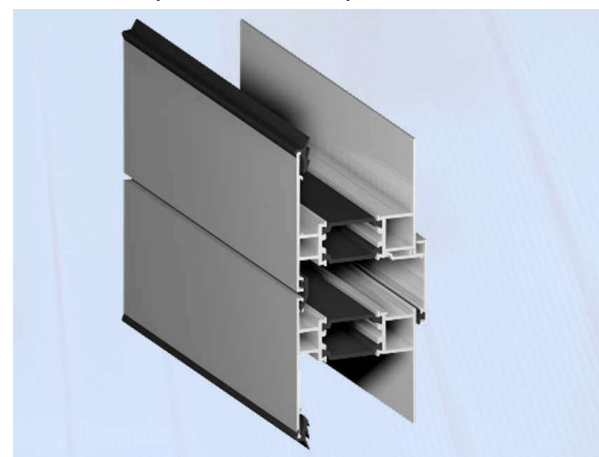
C16

C25

Verre

Serie 86

Profilés à rupture de pont thermique



P40

P50

P60

C16

C25

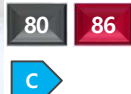
TYPES D'OUVERTURE



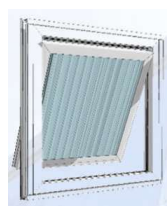
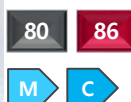
Pivot centré



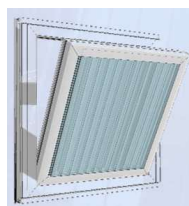
Pivot bas



Pivot haut



Charnière haute



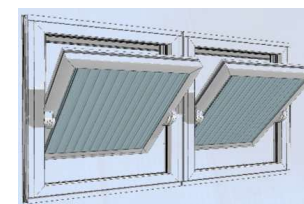
Charnière basse



Charnière latérale



Châssis fixe



Ouvrants combinés



Mécanisme selon
type d'ouverture

Mécanisme

- M Manuel
- C Chaîne mécanisée



NOTICE TECHNIQUE OUVRANTS

SERIE 80 – 85 – 86

SERIE 80

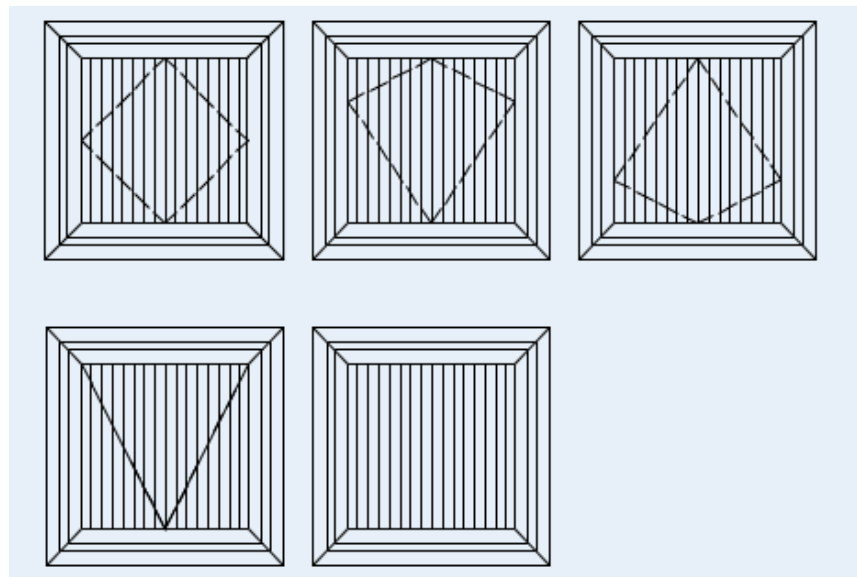
Ouvrant à profilés aluminiums

Remplissage:

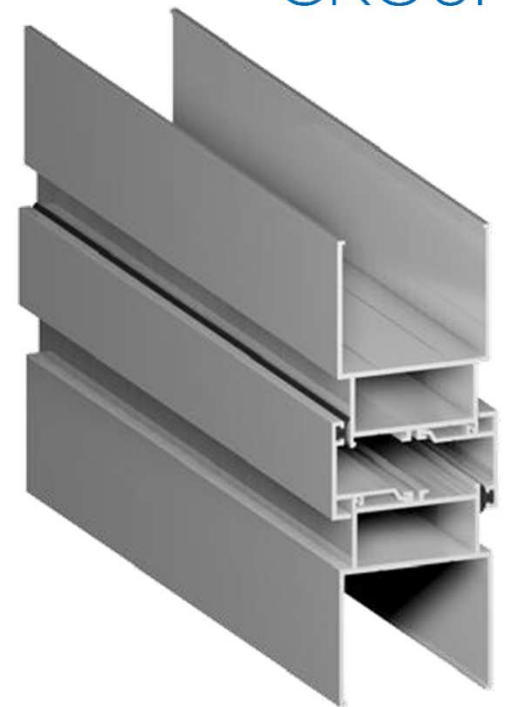
- Panel 40
- Connect 16
- Verre

Type d'ouverture:

- ✓ Pivot centré
- ✓ Pivot bas
- ✓ Pivot haut
- ✓ Charnière haute
- ✓ Châssis fixe



exolon
GROUP



SERIE 80 – TOUS TYPES D'OUVERTURE

Généralités

Remplissage possible : Panel 40, Connect 16, verre

Largeur: 700 à 1555mm

Hauteur: 700 à 1500mm

Surface maximum: 1,5m²

Largeur optimale: 1055mm pour 2 plaques / 1555mm pour 3 plaques

La largeur optimale permet de couper entièrement 2 ou 3 plaques d'AkyVer® Panel 40 dans la façade existante.

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation

Calepinage

Dimensions L1: longueur des plaques de remplissage

Dimensions H1: hauteur de l'ouvrant

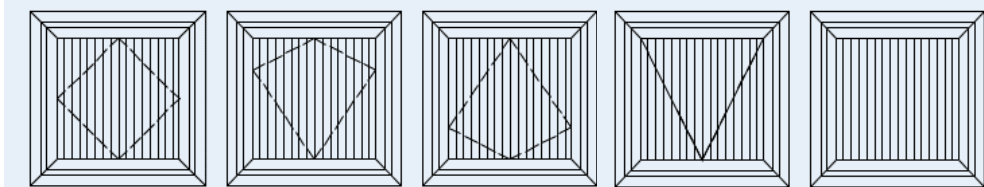
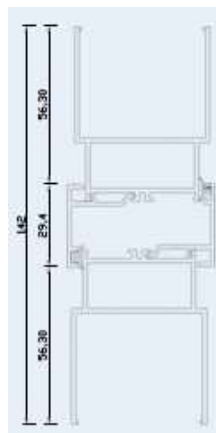
$L1 = H1 - 215\text{mm}$

Ouvrant monté dans profilés périphériques

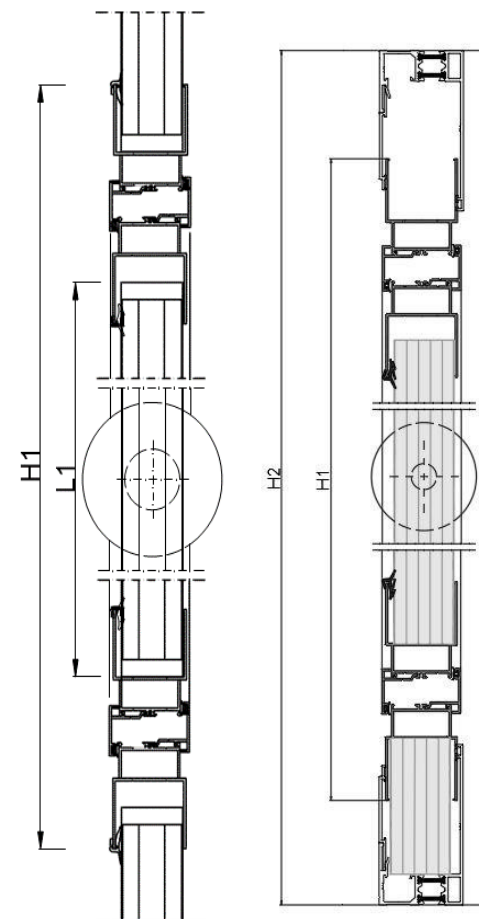
Dimensions H2: hauteur totale de l'ouvrant et des profilés périphériques

La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés **à rupture de pont thermique** de EXOLON

$H1 = H2 - 135\text{mm}$



exolon
GROUP



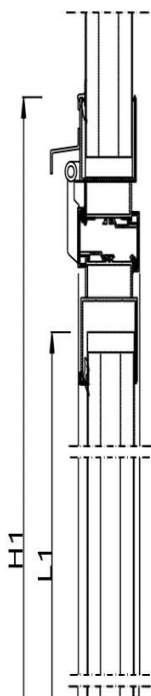
Ouvrant intégré dans la
façade polycarbonate

Ouvrant monté dans profilés
périphériques

SERIE 80 - PARTICULARITÉS

Ouverture charnière haute:

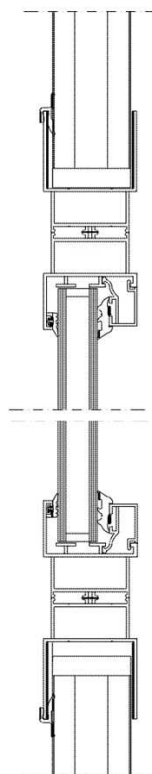
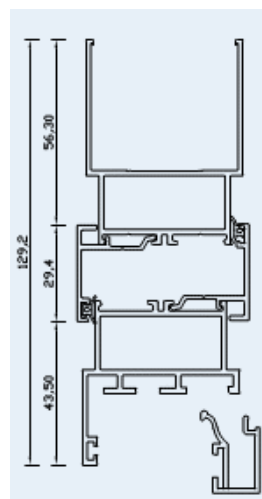
Prévoir une bavette à rajouter au-dessus de la charnière:



31.07.2025

Remplissage Verre

Tous les types d'ouverture de la Serie 80 sont possibles.
Profils ouvrants différents:



Ouvrants combinés

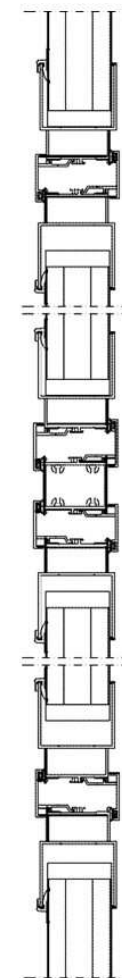
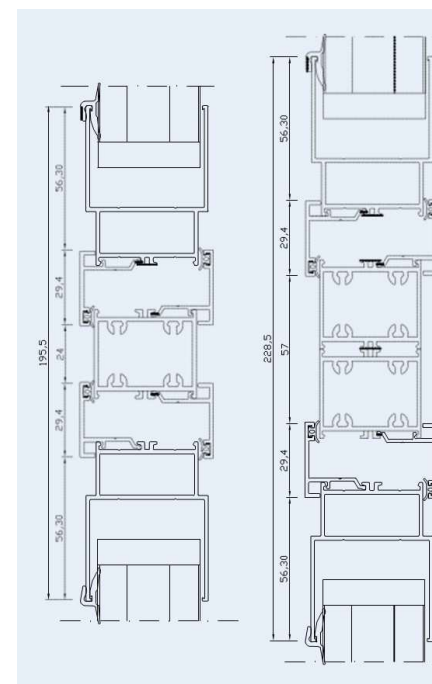
Mêmes généralités que pour Ouvrant simple.

Tous les types d'ouverture de la Serie 80 sont possibles.

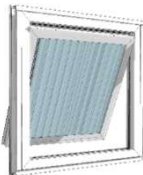
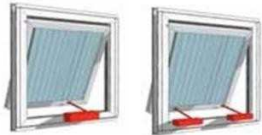
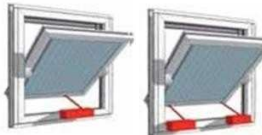
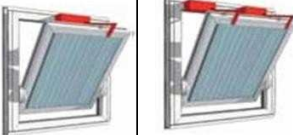
Largeur maximum de la combinaison: 3000mm

Hauteur maximum de la combinaison: 3000mm

En fonction de la structure, une seule ou deux traverses seront utilisées:



SERIE 80 – MÉCANISMES D'OUVERTURE

				
	Charnière haute	Pivot centré	Pivot bas	Pivot haut
 Moteur à chaîne 230V				
Moteur à chaîne à course ajustable 90-400mm. 230V, Puissance 150W. Protection IP20. Moteur double si largeur ouvrant >1,25m				
 Loquet manuel				
Loquet manuel en aluminium avec câble de 3m. A utiliser en double si largeur ouvrant >1,25m.				
 Levier manuel				
Levier manuel en aluminium. Ouverture 230mm. A utiliser en double si largeur ouvrant >1,25m.				

SERIE 80 – INSTALLATION

Possibilités

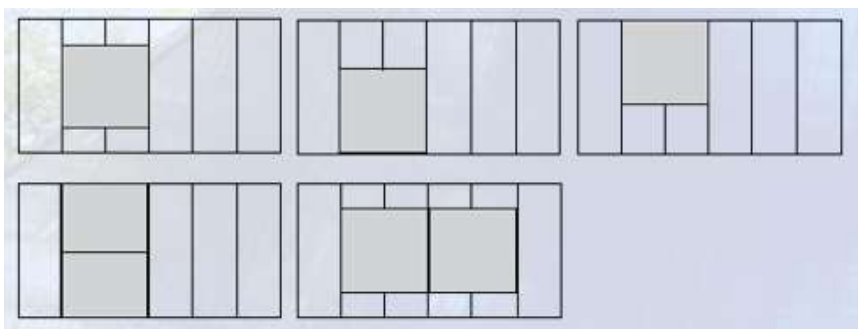
Les Ouvrants Serie 80 sont à installer au contact avec l'AkyVer®. Les Ouvrants combinés peuvent être installés horizontalement ou verticalement.

Fixation

Les Ouvrants doivent être fixées de manière résistante à la torsion à la structure du bâtiment. Le poids propre de l'ouvrant ne doit pas être transféré au profilé périphérique.

Le dimensionnement de la structure doit être adapté à la taille de l'ouvrant, ainsi qu'aux charges mécaniques liées au projet. Une fixation périphérique est recommandée. L'AkyVer® ne peut pas être utilisé comme élément structurel. Les dimensions des fixations utilisées doivent être calculées en fonction du support et des hypothèses de charge.

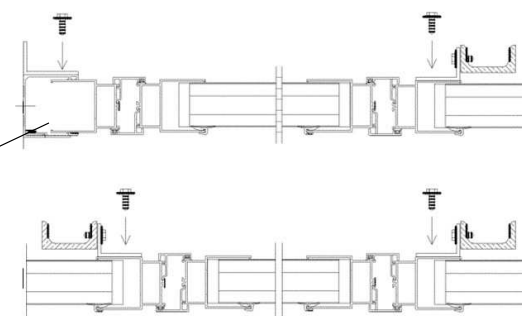
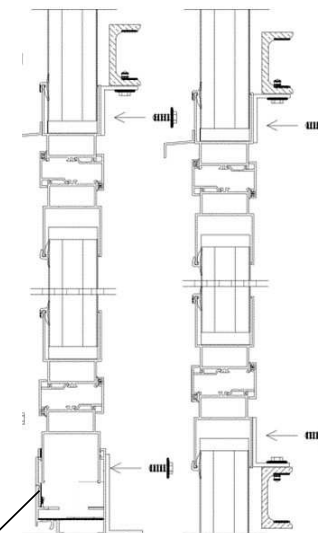
L'AkyVer® de remplissage doit être placé dans l'ouvrant en amont de l'installation de celui-ci ou inséré par le côté pendant la pose. Lors du montage dans les profilés périphériques, les joints intérieurs et extérieurs des profilés de cadre doivent être retirés. Le niveau de montage de la ouvrant doit être vérifié sur place. Il est impératif de respecter les instructions de montage et les instructions d'entretien et de maintenance.



La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés à rupture de pont thermique de EXOLON

Exemples d'installation

exolon
GROUP



SERIE 85

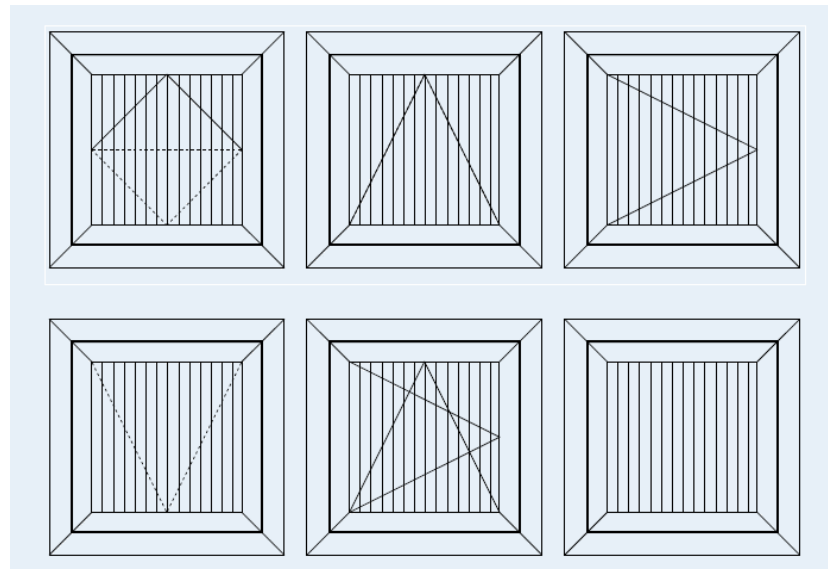
Ouvrant à profilés à rupture de pont thermique

Remplissage:

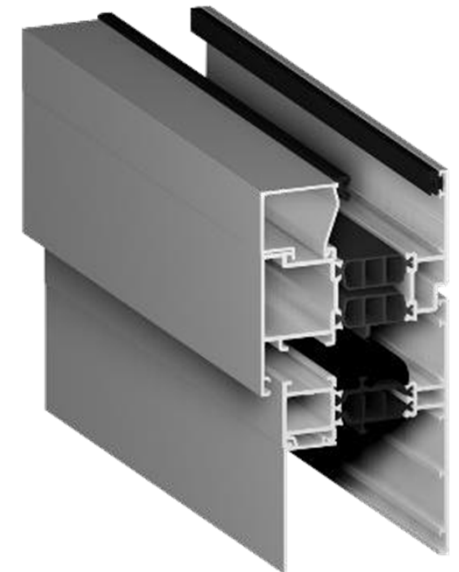
- Panel 40-50-60
- Connect 16-25
- Verre

Type d'ouverture:

- ✓ Pivot centré
- ✓ Charnière haute
- ✓ Charnière basse
- ✓ Charnière latérale
- ✓ Châssis fixe



exolon
GROUP



SERIE 85 – PIVOT CENTRÉ

Généralités

Remplissage possible : Panel 40-50, Connect 16-25, Verre

Largeur: 1000 à 2000mm (en fonction du remplissage)

Hauteur: 1000 à 2000mm (en fonction du remplissage)

Largeur optimale: 1060mm pour 2 plaques / 1560mm pour 3 plaques

La largeur optimale permet de couper entièrement 2 ou 3 plaques d'AkyVer® Panel 40 dans la façade existante.

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation

Calepinage

Dimensions L1: longueur des plaques de remplissage, à calculer selon chantier

Dimensions H1: hauteur de l'ouvrant

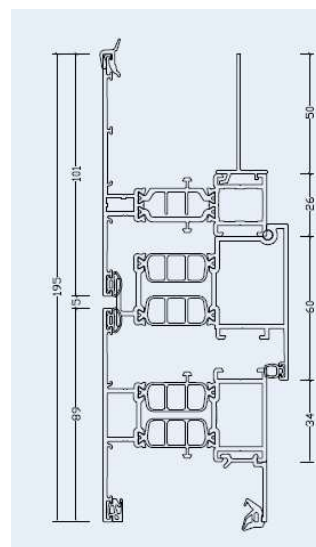
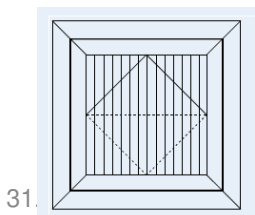
Ouvrant monté dans profilés périphériques

Dimensions H2: hauteur totale de l'ouvrant et des profilés périphériques

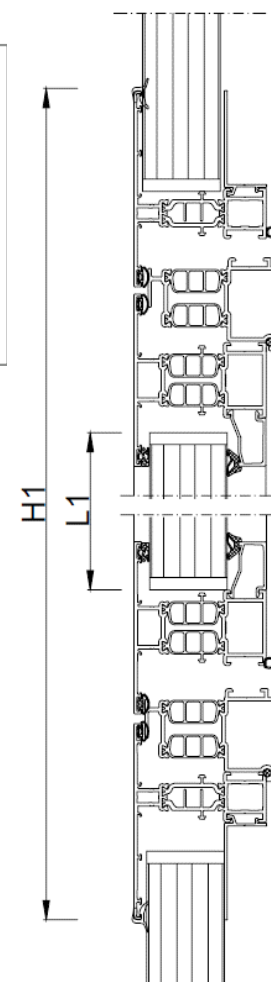
La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés **à rupture de pont thermique** de EXOLON

Dans ce cas, dimension H1 à calculer selon chantier.

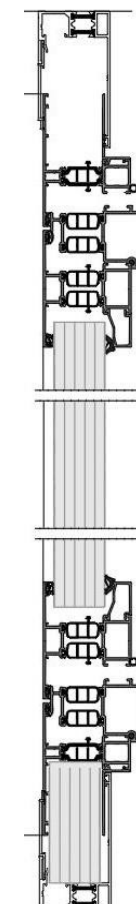
exolon
GROUP



Footer



Ouvrant intégré dans la
façade polycarbonate



Ouvrant monté dans profilés
périphériques

SERIE 85 – CHARNIÈRE HAUTE

Généralités

Remplissage possible : Panel 40-50, Connect 16-25, Verre

Largeur: 800 à 1560mm (en fonction du remplissage)

Hauteur: 800 à 1500mm (en fonction du remplissage)

Largeur optimale: 1060mm pour 2 plaques / 1560mm pour 3 plaques

La largeur optimale permet de couper entièrement 2 ou 3 plaques d'AkyVer® Panel 40 dans la façade existante.

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation

Calepinage

Dimensions L1: longueur des plaques de remplissage, à calculer selon chantier

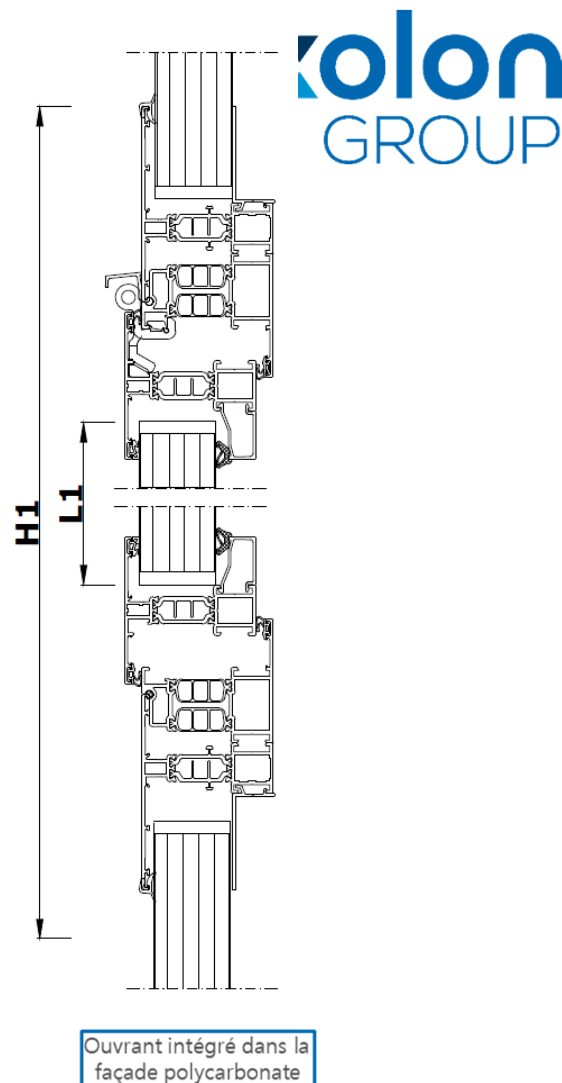
Dimensions H1: hauteur de l'ouvrant

Ouvrant monté dans profilés périphériques

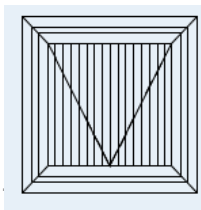
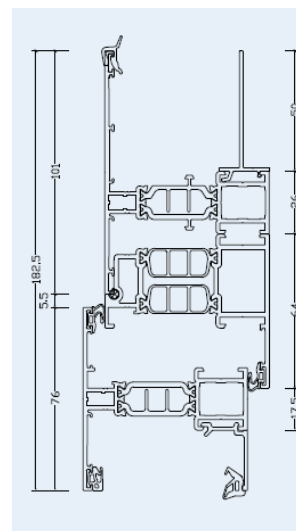
Dimensions H2: hauteur totale de l'ouvrant et des profilés périphériques

La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés **à rupture de pont thermique** de EXOLON

Dans ce cas, dimension H1 à calculer selon chantier.



kolon
GROUP



SERIE 85 – CHARNIÈRE BASSE, CHARNIÈRE LATÉRALE, CHÂSSIS FIXE

Généralités

Remplissage possible : Panel 40-50-60, Connect 16-25, Verre

Largeur: 800 à 1400mm (en fonction du remplissage)

Hauteur: 800 à 2000mm (en fonction du remplissage)

Largeur optimale: 1060mm pour 2 plaques

La largeur optimale permet de couper entièrement 2 plaques d'AkyVer® Panel 40 dans la façade existante.

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation

Calepinage

Dimensions L1: longueur des plaques de remplissage, à calculer selon chantier

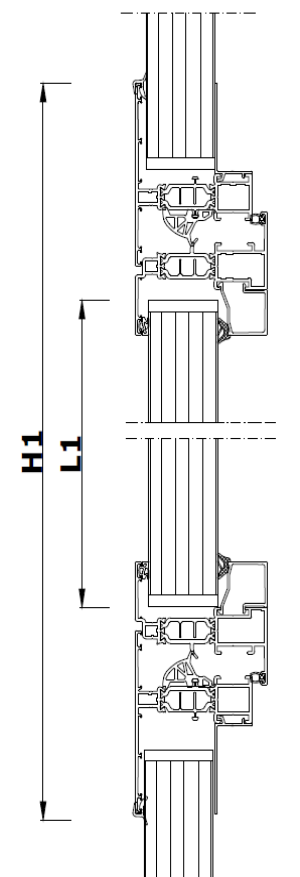
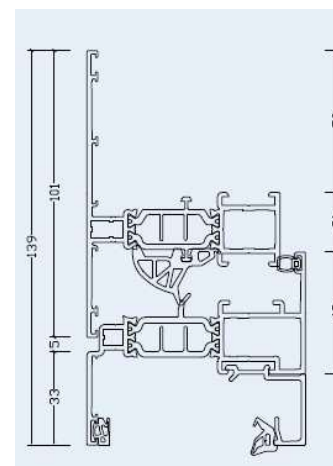
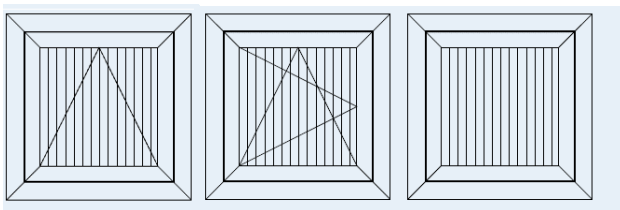
Dimensions H1: hauteur de l'ouvrant

Ouvrant monté dans profilés périphériques

Dimensions H2: hauteur totale de l'ouvrant et des profilés périphériques

La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés **à rupture de pont thermique** de EXOLON.

Dans ce cas, dimension H1 à calculer selon chantier.



SERIE 85 – OUVRANTS COMBINÉS

Généralités

Remplissage possible : Panel 40-50-60*, Connect 16-25, Verre

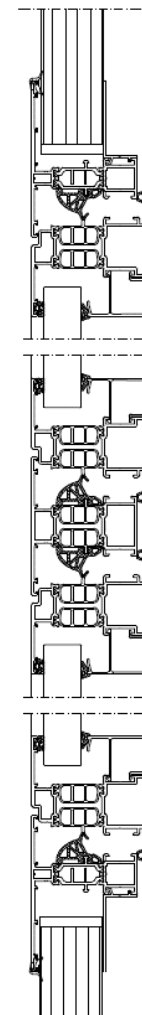
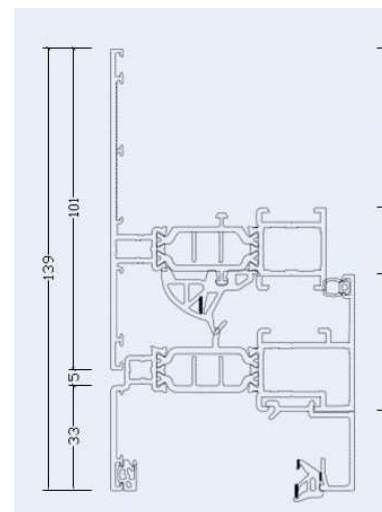
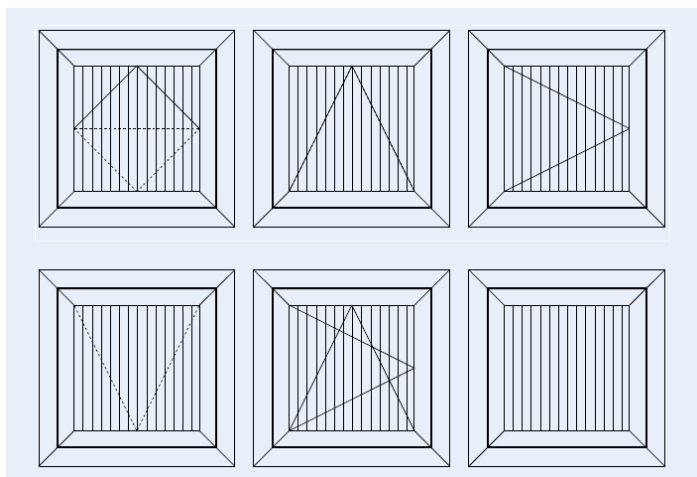
*En fonction de la version

Largeur totale maximum: 3000mm

Hauteur totale maximum: 3000mm

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation.

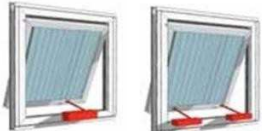
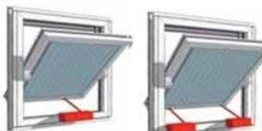
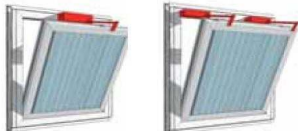
Tous les types d'ouverture de la Serie 85 sont possibles.



xolon
GROUP

Ouvrant intégré dans la
façade polycarbonate

SERIE 85 – MÉCANISMES D'OUVERTURE

				
	Charnière haute	Pivot centré	Charnière basse	Charnière latérale
 Moteur à chaîne 230V				
Moteur à chaîne à course ajustable 90-400mm. 230V, Puissance 150W. Protection IP20. Moteur double si largeur ouvrant >1,25m.				
 Poignée				
Poignée en aluminium. Serrure sur demande.				
 Levier manuel				
Levier manuel en aluminium. Ouverture 230mm. A utiliser en double si largeur ouvrant >1,25m.				

SERIE 85 - INSTALLATION

Possibilités

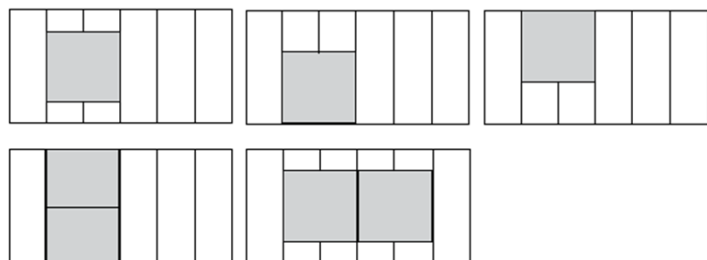
Les Ouvrants Serie 85 peuvent être installés directement en contact avec les profilés périphériques ou en contact avec l'AkyVer®. Les Ouvrants combinés peuvent être installés horizontalement ou verticalement.

Fixation

Les Ouvrants doivent être fixées de manière résistante à la torsion à la structure du bâtiment. Le poids propre de l'ouvrant ne doit pas être transféré au profilé périphérique.

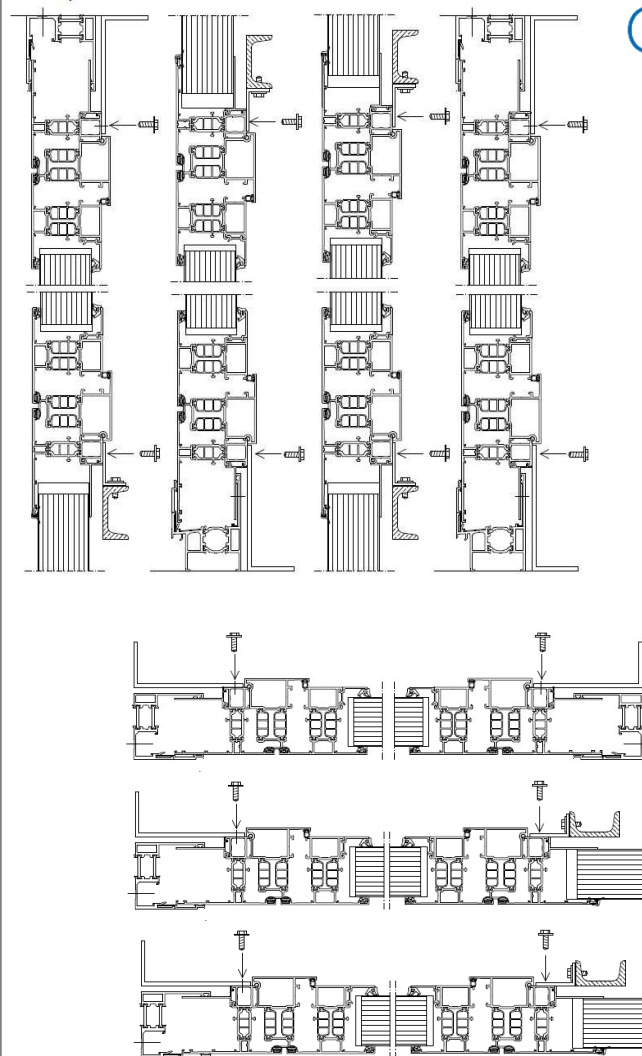
Le dimensionnement de la structure doit être adapté à la taille de l'ouvrant, ainsi qu'aux charges mécaniques liées au projet. Une fixation périphérique est recommandée. L'AkyVer® ne peut pas être utilisé comme élément structural. Les dimensions des fixations utilisées doivent être calculées en fonction du support et des hypothèses de charge.

L'AkyVer® de remplissage doit être placé dans l'ouvrant en amont de l'installation de celui-ci ou inséré par le côté pendant la pose. Lors du montage dans les profilés périphériques, les joints intérieurs et extérieurs des profilés de cadre doivent être retirés. Le niveau de montage de l'ouvrant doit être vérifié sur place. Il est impératif de respecter les instructions de montage et les instructions d'entretien et de maintenance.



Exemples d'installation

exolon
GROUP



SERIE 86

Ouvrant à profilés à rupture de pont thermique

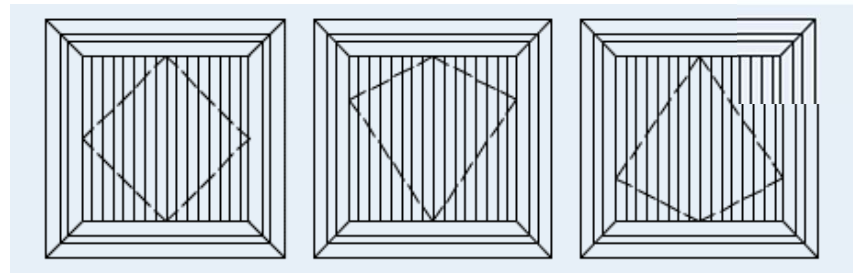
Remplissage:

- Panel 40-50-60
- Connect 16-25
- Verre

Type d'ouverture:

- ✓ Pivot centré
- ✓ Pivot bas
- ✓ Pivot haut

exolon
GROUP



SERIE 86 – TOUS TYPES D'OUVERTURE

Généralités

Remplissage possible : Panel 40-50-60, Connect 16-25, verre

Largeur: 700 à 1560mm

Hauteur: 700 à 1500mm

Surface maximum: 1,5m²

Largeur optimale: 1060mm pour 2 plaques / 1560mm pour 3 plaques

La largeur optimale permet de couper entièrement 2 ou 3 plaques d'AkyVer® Panel 40 dans la façade existante.

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation

Calepinage

Dimensions L1: longueur des plaques de remplissage

Dimensions H1: hauteur de l'ouvrant

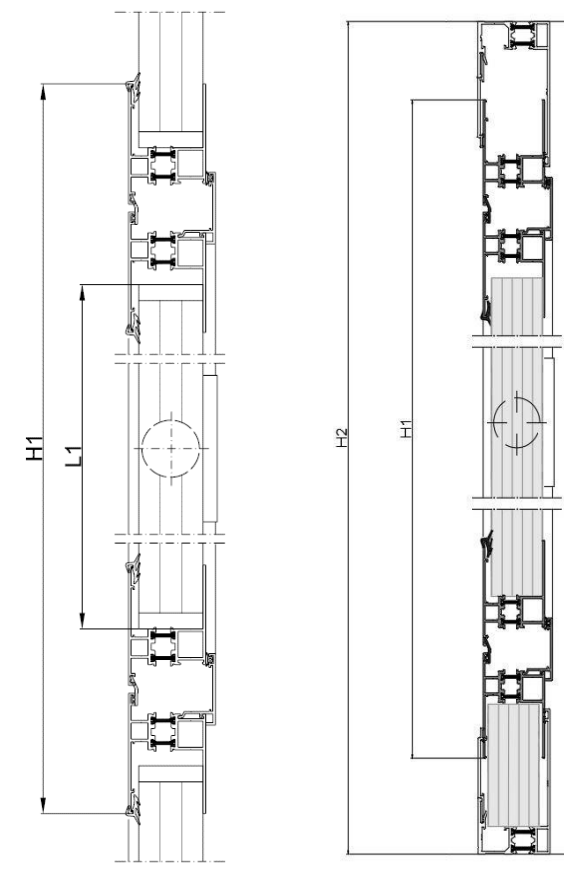
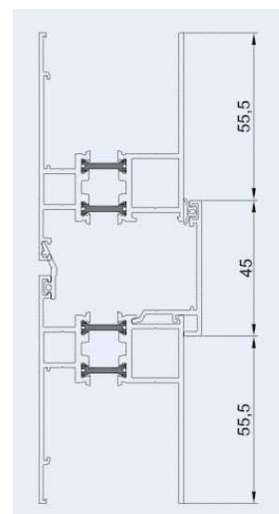
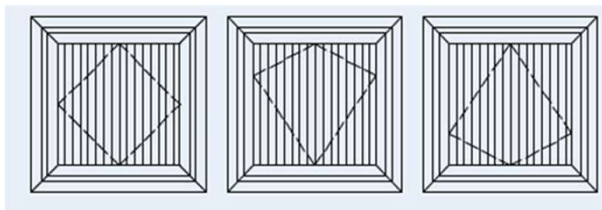
$L1 = H1 - 245\text{mm}$

Ouvrant monté dans profilés périphériques

Dimensions H2: hauteur totale de l'ouvrant et des profilés périphériques

La pose des ouvrants dans les profilés périphériques est possible uniquement avec les profilés à **rupture de pont thermique** de EXOLON

$H1 = H2 - 125\text{mm}$



Ouvrant intégré dans la façade polycarbonate

Ouvrant monté dans profilés périphériques

SERIE 86 – OUVRANTS COMBINÉS

Généralités

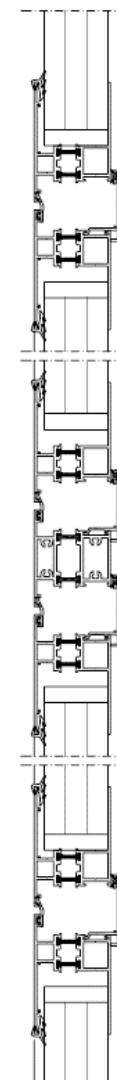
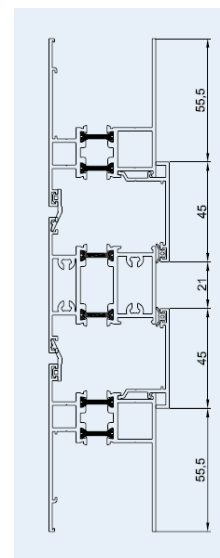
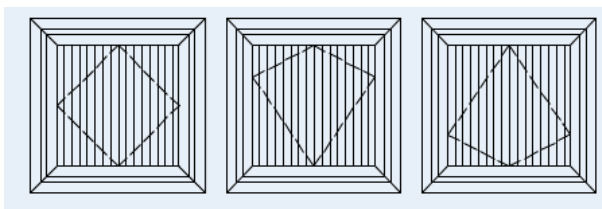
Remplissage possible : Panel 40-50-60, Connect 16-25, Verre

Largeur totale maximum: 3000mm

Hauteur totale maximum: 3000mm

Les parties dormantes des ouvrants doivent être fixées à une structure résistante à la torsion. Cf instructions d'installation.

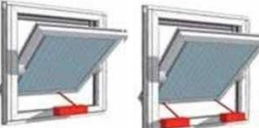
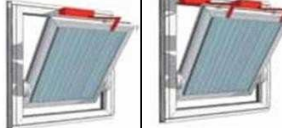
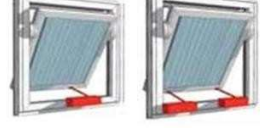
Tous les types d'ouverture de la Serie 85 sont possibles.



exolon
GROUP

Ouvrant intégré dans la
façade polycarbonate

SERIE 86 – MÉCANISMES D'OUVERTURE

			
	Pivot centré	Pivot bas	Pivot haut
 Moteur à chaîne 230V			
Moteur à chaîne à course ajustable 90-400mm. 230V, Puissance 150W. Protection IP20. Moteur double si largeur ouvrant >1,25m			
 Loquet manuel			
Loquet manuel en aluminium avec câble de 3m. A utiliser en double si largeur ouvrant >1,25m.			
 Levier manuel			
Levier manuel en aluminium. Ouverture 230mm. A utiliser en double si largeur ouvrant >1,25m.			

SERIE 86 - INSTALLATION

Possibilités

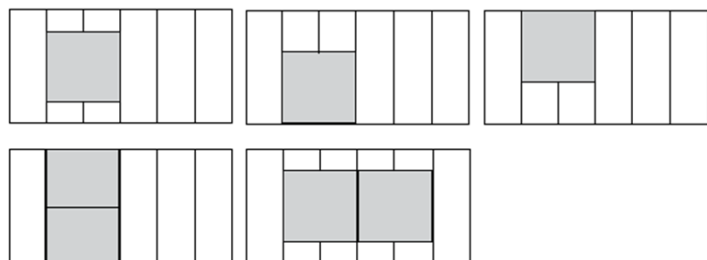
Les Ouvrants Serie 86 peuvent être installés directement en contact avec les profilés périphériques ou en contact avec l'AkyVer®. Les Ouvrants combinés peuvent être installés horizontalement ou verticalement.

Fixation

Les Ouvrants doivent être fixées de manière résistante à la torsion à la structure du bâtiment. Le poids propre de l'ouvrant ne doit pas être transféré au profilé périphérique.

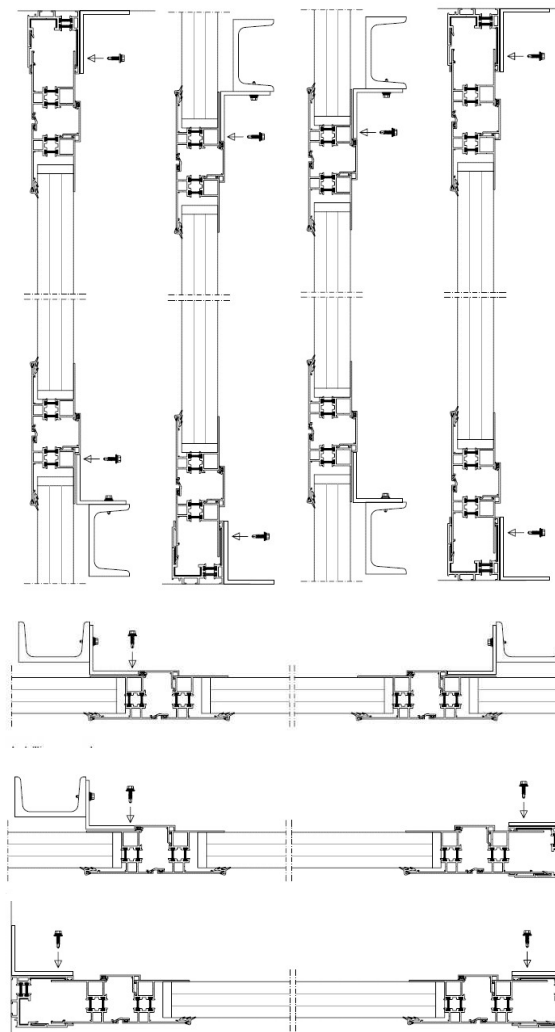
Le dimensionnement de la structure doit être adapté à la taille de l'ouvrant, ainsi qu'aux charges mécaniques liées au projet. Une fixation périphérique est recommandée. L'AkyVer® ne peut pas être utilisé comme élément structurel. Les dimensions des fixations utilisées doivent être calculées en fonction du support et des hypothèses de charge.

L'AkyVer® de remplissage doit être placé dans l'ouvrant en amont de l'installation de celui-ci ou inséré par le côté pendant la pose. Lors du montage dans les profilés périphériques, les joints intérieurs et extérieurs des profilés de cadre doivent être retirés. Le niveau de montage de l'ouvrant doit être vérifié sur place. Il est impératif de respecter les instructions de montage et les instructions d'entretien et de maintenance.



Exemples d'installation

exolon
GROUP



SERIE 86 – FORMULAIRE DE COMMANDE

Série 86 à rupture de pont thermique

Client : _____

Commande n° : _____

Vendeur : _____

Dimensions à remplir :

L1 = H1 - 215mm

L1 = _____

H1 = _____

Type d'ouverture basculante :

- ☐ Pivot central
☐ Pivot haut
☐ Pivot bas

Quantité : _____

Finition :

- ☐ Aluminium brut
☐ Anodisation
☐ Thermolaquage RAL

N° du RAL : _____

Dimensions ouvrant : Largeur x hauteur : _____ mm x _____ mm

Si largeur > 1500mm, Ouvrants combinés :

Largeur x hauteur : _____ mm x _____ mm

Epaisseur du remplissage des ouvrants :

- ☐ 40 mm
☐ 50 mm
☐ 60 mm

Position de l'installation :

- ☐ Ouvrant entouré de polycarbonate
☐ Ouvrant en contact avec les profilés périphérique ☐ Haut ☐ Bas ☐ Latéral

Dimensions de la façade complète :

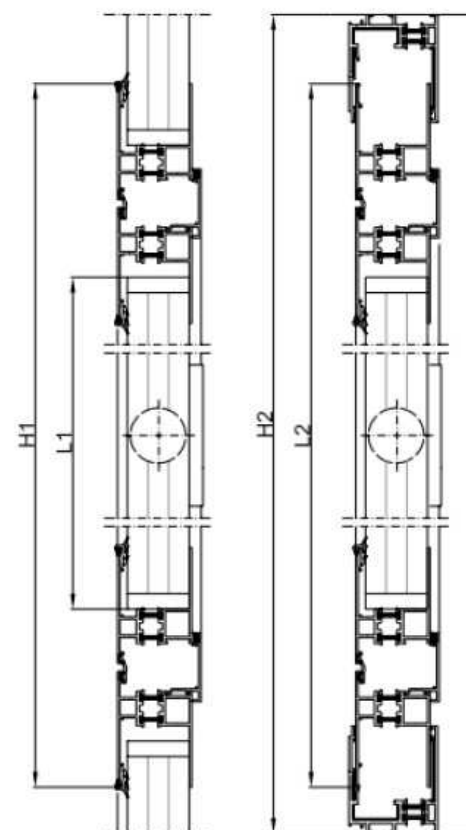
Hauteur totale : _____ mm Longueur totale : _____ mm

Fonctionnement manuel :

- ☐ Loquet ☐ Levier manuel

Fonctionnement électrique 230V :

- ☐ Moteur à chaîne simple
☐ Moteur à chaîne double
☐ Vérin électrique 500mm



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



Informations générales

Stockage/transport

Les ouvrants doivent être protégés avant leur installation contre le soleil et l'humidité et doivent être stockés sur une surface plane. Le non-respect de cette consigne peut endommager les roulements de l'ouvrant. L'aluminium brut peut s'oxyder sous l'effet de l'environnement. Il faut éviter l'accumulation de condensation dans les ouvrants emballés, sinon cela peut provoquer une décoloration de l'aluminium.

Instructions d'installation pour l'aluminium

Les métaux tels que le plomb, le cuivre ou les alliages de cuivre (par exemple le laiton) ne peuvent pas être installés avec l'aluminium. Les pièces en acier galvanisé, les composants en acier inoxydable ou en zinc peuvent être facilement traités avec l'aluminium. Les composants en aluminium ne doivent pas être soumis à des rayures et des chocs. La contamination par des substances alcalines doit être éliminée immédiatement pour éviter d'endommager le système. La fixation des profilés en aluminium (par exemple les appuis de ouvrant métalliques) doit toujours être effectuée avec des vis en acier inoxydable V2A. La fixation entre l'aluminium et la structure du bâtiment doit être conçue de manière à pouvoir se dilater et rétracter thermiquement.

Instructions d'installation des moteurs électriques

Les composants électroniques ne doivent être installés que par des spécialistes et ne sont pas pré-assemblés. Les réglementations nationales sur les ouvrants à commande électrique doivent être respectées. La largeur d'ouverture maximale du moteur est ajustée en fonction de la taille de l'ouvrant. Si des documents requis manquent, il faut en faire la demande à EXOLON. Le client est responsable de l'utilisation et de l'adéquation des composants électroniques liés au projet.

Vitrage sur site avec plaque AkyVer®

Si un ouvrant est rempli sur place, il convient de le faire sur une surface plane appropriée.

Maintenance et entretien

Tous les joints doivent être contrôlés à intervalles réguliers, éventuellement pour être réajustés et nettoyés. Tous les accessoires mobiles doivent être lubrifiés au moins une fois par an avec de la graisse ou de l'huile sans acide ou de la résine. Resserrer les vis si nécessaire. Tous les différents composants électroniques doivent être contrôlés aux intervalles adéquats.

Nettoyage des vitrages en polycarbonate

Proscrire toutes les pâtes abrasives qui rayeraient l'Akyver®. Utiliser une eau savonneuse ou une eau additionnée d'un détergent neutre. Ne pas utiliser de solvants, ni de lessives alcalines. Éviter le nettoyage par temps chaud ou de plaques chaudes.

Nettoyage des vitres en aluminium

Pour maintenir le bon aspect des composants en aluminium, il est nécessaire de nettoyer à intervalle régulier les parties en aluminium, généralement deux fois par an. Un nettoyage en profondeur pour enlever toute la saleté est nécessaire après l'installation. Des chiffons ou des éponges propres doivent être utilisés. Les surfaces anodisées doivent être nettoyées à l'eau chaude avec un détergent sans chlore (par exemple un détergent pour lave-vaisselle). Le nettoyage doit se faire uniquement avec un chiffon ou une éponge et de l'eau. Pour les surfaces très sales, nous recommandons l'utilisation d'un nettoyeur spécial pour surfaces anodisées dont l'effet est obtenu par abrasion. L'élimination des salissures sur les composants thermolaqués s'effectue de la même manière que celle décrite pour les surfaces anodisées. Après le nettoyage, il convient de rincer à l'eau claire. Nettoyez également la feuillure du cadre et vérifiez les trous de drainage des ouvrants. Toutes les salissures ou poussières empêchant le drainage de l'eau doivent être éliminées immédiatement.

Divers

Sous réserve de modifications techniques. Ces informations et nos conseils techniques donnés oralement, par écrit et par des tests sont basés sur l'état actuel de nos connaissances techniques. Ces informations s'appliquent uniquement sans garantie, et ceci s'applique également lorsque les droits de propriété de tiers. Nos conseils ne vous dispensent pas de tester nos produits quant à leur adéquation aux processus et utilisations prévus. L'application, l'utilisation et le traitement de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent donc entièrement de votre responsabilité. La vente de nos produits est soumise à nos conditions générales de vente en vigueur.

Les documents manquants doivent être demandés avant l'installation à EXOLON.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Veuillez vérifier la livraison complète des plaques et accessoires et tenir compte de nos informations générales sur les instructions de stockage et d'installation.

Avant de poser les ouvrants, il convient de vérifier l'alignement et la rigidité de la structure sur le chantier. La structure et la visserie ne font pas partie du système EXOLON et doivent être adaptées aux conditions du chantier. Le dimensionnement de la structure doit être adapté à la taille de l'ouvrant, ainsi qu'aux charges mécaniques liées au projet. Une fixation périphérique est recommandée. L'AkyVer® ne peut pas être utilisé comme élément structurel. Les dimensions des fixations utilisées doivent être calculées en fonction du support et des hypothèses de charge.

Remplissage de l'ouvrant sur chantier

Le remplissage sur chantier doit être effectué sur une surface plane. Le profilé supérieur du cadre peut être retiré avec précaution en dévissant la vis latérale. Les plaques découpées sont ensuite glissées dans l'ouvrant. Dans ce cas, il faut s'assurer que l'ouvrant ne se déforme pas. Le joint du vitrage doit être enfoncé sur la périphérie uniquement à l'extérieur. Pour compenser une éventuelle contraction, le joint doit être légèrement plus long que la ouvrant. Il faut éviter d'étirer le joint.

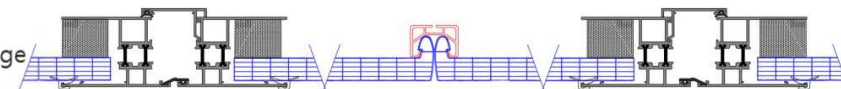
Afin d'assurer l'étanchéité entre les profilés aluminium et les plaques d'AkyVer® Panel ou Connect, utiliser le joint ZEA2763. (longueur = périmètre Ouvrant + dormant)



Spécificités du remplissage avec de l'AkyVer® Connect

Le principe de remplissage de l'ouvrant avec des plaques d'AkyVer® Connect est le même qu'avec de l'AkyVer® Panel mais en tenant compte des spécificités du Connect en pose bardage connecteur intérieur :

- Prévoir des connecteurs ZEA2415 ou ZEA2414 pour la jonction de plaque d'AkyVer® Connect.
- Prévoir des closoires mousse ZEA4011 pour le pourtour de l'ouvrant et du dormant afin d'assurer l'étanchéité du montage
- Garder le pelliculage de protection sur l'adhésif du ZEA4011, l'adhésif n'est pas nécessaire dans cette configuration
- Ouvrant avec profilé de 40 mm pour du C16
- Ouvrant avec profilé de 50 mm pour du C25

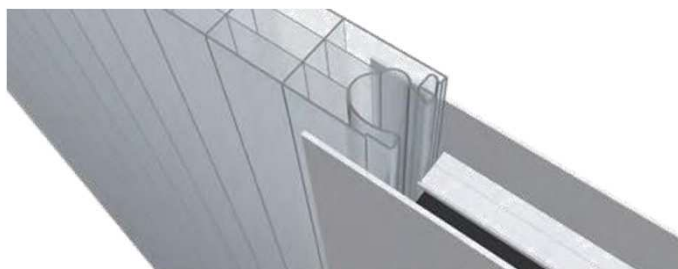


INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Ouvrant intégré dans la façade polycarbonate

Les profilés d'encadrement et les panneaux doivent être installés comme décrit dans le manuel d'installation correspondant, jusqu'au point où l'ouvrant doit être placé.

L'ouvrant peut maintenant être poussée sur le panel adjacent par le côté.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Après l'alignement vertical et à angle droit, l'ouvrant doit être vissé de l'intérieur du bâtiment à structure. Toutes les fixations et la structure doivent être vérifiées par le client. Il est important de s'assurer que les fixations n'endommageront pas les plaques environnantes d'AkyVer®.

Après avoir déterminé les longueurs des plaques situées au dessus et en dessous de l'ouvrant, en tenant compte de la dilatation, les plaques doivent être insérées dans les profils du cadre et poussées contre la dernière plaque installée. Veuillez noter que les plaques soient bien emboîtées. Les plaques situées sous l'ouvrant ne doivent pas dépasser une hauteur de 6,00 m.



Si les plaques sont livrées sans ruban adhésif d'obturation, il est nécessaire de les scotcher avec du ruban adhésif aluminium ou microperforé fourni par EXOLON.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Si l'ouvrant est de largeur optimale (cf. notice technique) Le tenon du panneau latéral adjacent doit être coupé dans la zone de l'ouvrant avant de poursuivre le montage.



Si l'ouvrant n'est pas de largeur optimale, le panneau latéralement adjacent doit être coupé en fonction de la taille de l'ouvrant. Il est important de s'assurer que la découpe est suffisamment prise en feuillure par le cadre de la ouvrant. La prise est feuillure latérale minimale est de 20mm à basse température.



exolon
GROUP



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Les joints doivent être enfoncés de l'extérieur en périphérie de l'ouvrant. Il est important d'assurer un positionnement correct du joint. Pour compenser une éventuelle contraction, le joint doit être légèrement plus long que le cadre. L'étirement du joint doit être évité.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Installation de l'ouvrant dans les profilés périphériques Corplex

Les ouvrants peuvent également être installés directement dans les profilés périphériques EXOLON . Il est important de veiller à ce que le joint intérieur du système de profilés de cadre EXOLON soit retiré à ces endroits.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

L'ouvrant doit être poussé sur le côté de la dernière plaque montée, de sorte que la plaque soit insérée dans le cadre en aluminium de l'ouvrant.



Après l'alignement, l'ouvrant doit être vissé de l'intérieur du bâtiment à structure. Toutes les fixations et la structure doivent être vérifiées par le client. La fixation de l'ouvrant doit se faire sur son cadre.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Une fois le panneau adjacent poussé latéralement dans le cadre de l'ouvrant, l'installation de la façade peut se poursuivre.

Enfin, la parclose doit être insérée dans les profilés périphériques.



Les joints doivent être enfoncés de l'extérieur. Il est important d'assurer un positionnement correct du joint. Pour compenser une éventuelle contraction, le joint doit être légèrement plus long que le cadre. Dans les zones où la ouvrant est montée dans des profilés de cadre, le joint ne doit pas être placé.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente et toutes versions ultérieures sont librement accessibles à la connaissance de tous par affichage sur le site internet du vendeur www.dssmith.com Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci prévalent sur les conditions figurant sur les documents de l'acheteur et, à défaut d'acceptation expresse du vendeur, toute condition contraire posée par l'acheteur est inopposable au vendeur. En cas de nullité de l'une des présentes clauses, les autres clauses demeurent valables.

2. COMMANDES

1. Toute commande s'analyse comme une promesse d'achat. Les commandes sont définitives lorsque le vendeur les aura confirmées par écrit.
2. Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être éventuellement prise en considération que si elle est parvenue par écrit au minimum 48h avant la mise en fabrication des marchandises. En cas de modification de la commande par l'acheteur, le vendeur sera délié des délais convenus pour son exécution. Si le vendeur n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués.

3. LIVRAISON

1. **Modalités.** Sauf stipulation contraire convenue lors de la commande, la livraison est considérée comme effectuée dès la mise à disposition dans les locaux du vendeur de la marchandise. Si l'enlèvement est la charge de l'acheteur, à défaut d'enlèvement à la date figurant sur l'accusé de réception de commande, le vendeur pourra facturer immédiatement la marchandise et prendre toute mesure nécessaire pour stocker la marchandise aux frais de l'acheteur ou faire procéder à la livraison après mise en demeure de retraitement de la marchandise.

2. **Délais.** Les délais de livraison sont indicatifs sauf accord sur date ferme et impérative passé entre le vendeur et l'acheteur. Dans ce dernier cas seulement, l'acheteur pourra, après mise en demeure, demander la résolution de la commande pour non-respect de la date d'expédition, tout droit à indemnisation, pénalités ou annulation de commande étant exclus.

4. TRANSFERT DE RISQUES, RECEPTION ET RECLAMATIONS

1. Les marchandises voyageant aux risques et périls de l'acheteur. En cas d'avarie ou de manquant, il appartient au destinataire de faire les réserves éventuelles près du transporteur et ce, conformément à l'article L 133-3 du code de commerce. Plus généralement, l'acheteur devra prendre toutes les mesures appropriées pour sauvegarder les recours contre le transporteur. A défaut, les marchandises seront considérées comme acceptées par l'acheteur.
2. Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par l'acheteur plus de 30 jours après la livraison des marchandises.

5. PRIX ET PAIEMENT

1. **Prix.** Nos fabrications industrielles étant spécifiques selon chaque commande, nos prix et éventuelles réductions sont fixés sur devis. Les prix figurant sur les accusés de réception de commande du vendeur sont révisables. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge de l'acheteur. En cas de survenance d'un événement extérieur à la volonté des parties compromettant l'équilibre du contrat au point de rendre préjudiciable pour le vendeur, l'exécution de ses obligations au sens de l'article 1195 du Code civil, les parties conviennent de négocier de bonne foi la modification du contrat. Sont notamment visés les événements suivants : variation du cours des matières premières, modification des droits de douanes et taxes, modification du cours des changes, évolution des législations, modification de la situation financière de l'acheteur. A défaut d'accord entre les parties, le vendeur aura la faculté de mettre fin au contrat moyennant un préavis d'un mois.

2. **Modalités de paiement.** Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à 30 jours date de facture et sans escompte. En cas d'escompte, celui-ci sera déduit du chiffre d'affaires taxable du vendeur, le montant des taxes à récupérer par l'acheteur doit être diminué du montant de taxes afférent à l'escompte.

3. **Retard ou défaut de paiement.** En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Les pénalités et l'indemnité forfaitaire sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (article L 441-6 al 12 du code de commerce). En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit, si bon semble au vendeur, sans préjudice de tous autres dommages intérêts. Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une échéance entraînera l'exigibilité immédiate et sans mise en demeure de toutes les dettes dues par le débiteur au vendeur. Lorsque la livraison est échelonnée, le non-paiement d'une livraison entraîne le droit pour le vendeur de suspendre les livraisons à venir, sans mise en demeure. Dans les cas où le paiement interviendra après l'échéance, les pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif. Ces pénalités seront payables à réception d'un avis qui informera l'acheteur du montant exact porté à son débit.

4. **Exigence de garanties.** Le vendeur se réserve le droit de demander des garanties particulières en cas de retard de paiement ou de risque d'insolvabilité (notamment paiement d'avance, garanties bancaires, états des protêts, privilèges ou nantissements pris sur l'acheteur). Le refus de l'acheteur de fournir les garanties demandées pourra entraîner le droit à revendication des marchandises dans les conditions prévues à la clause de réserve de propriété stipulée aux présentes. Les commandes en cours non encore livrées seront résiliées de plein droit, du fait de l'acheteur et à ses torts exclusifs. Ce dernier sera alors tenu de verser au vendeur une indemnité de résiliation égale à la valeur des marchandises non encore livrées.

5. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de l'acheteur, telles que facturation de pénalités forfaitaires de retard ou défauts qualité, sont inopposables au vendeur.

6. RESERVE DE PROPRIETE ET SUBROGATION DE CREANCE

1. **Reserve de propriété.** Le vendeur se réserve la propriété de la marchandise livrée par lui jusqu'au paiement intégral du prix et en cas d'émission de chèques ou d'effets de commerce jusqu'à leur encaissement. Pendant la durée de la réserve de propriété, les risques ayant été transférés à l'acheteur dès la mise à disposition dans les locaux du vendeur des marchandises, l'acheteur devra assurer la marchandise contre tous risques de dommages. Les polices d'assurance mentionneront la qualité de propriétaire du vendeur. Les marchandises en stock auprès de l'acheteur sont, sauf preuve contraire, présumées être celles

impayées. En cas de non-paiement (total ou partiel) du prix à l'échéance, le vendeur peut exiger, de plein droit et sans formalité, la restitution de toutes les marchandises non encore intégralement payées, y compris des marchandises normalement payables à une date ultérieure. Cette restitution effectuée aux frais, risques et périls de l'acheteur n'équivaut pas à la résolution de la vente. En cas de façonnage de la marchandise sans apport de matière, les modifications apportées à la marchandise seront réputées effectuées pour le compte du vendeur. En cas d'incorporation de matière nouvelle à la marchandise livrée, le vendeur sera copropriétaire de la marchandise pour sa valeur initiale.

6.2. Subrogation de créance. L'acheteur est autorisé à revendre la marchandise livrée dans son commerce normal. Toutefois, il cède alors au vendeur toutes les créances à son profit nées de la revente au tiers acheteur (preneur). L'acheteur est autorisé à recouvrer ses créances, même après cette cession sans que le droit du vendeur de recouvrer lui-même ses créances soit affecté. Toutefois le vendeur s'engage à ne pas recouvrer les créances dans la mesure où l'acheteur exécute correctement ses obligations de paiement. Le vendeur peut exiger que l'acheteur le tienne informé des créances qui lui ont été cédées et mentionne le nom des débiteurs ainsi que toutes indications nécessaires au recouvrement et qu'il lui fournisse les documents y afférents et informe les débiteurs de la cession. Lorsque la marchandise livrée est revendue avec d'autres marchandises qui n'appartiennent pas au vendeur, ou après façonnage, la créance de l'acheteur contre le tiers acheteur est réputée cédée pour le montant du prix convenu entre le vendeur et l'acheteur. Aucune dérogation ne peut être accordée par le vendeur sans la preuve d'une notification aux débiteurs de l'acheteur de la qualité de subrogé du vendeur à hauteur des sommes dues.

7. RESPONSABILITE

1. Le vendeur apporte le plus grand soin à la production, à l'emballage et à la livraison des produits. Cependant, en cas de retard de livraison, malfaçons ou de défauts dûment reconnus par le vendeur et à l'exception de la réparation des dommages corporels, l'obligation du vendeur sera forfaitairement limitée à la réparation des seuls dommages directs et au remplacement des quantités défectueuses, ce y compris au titre de la garantie légale des vices cachés. En tout état de cause, le vendeur n'est pas tenu à l'indemnisation des dommages indirects et immatériels (tels que notamment pertes de production, d'exploitation et de profit, préjudice commercial et autres frais) et sa responsabilité ne saurait excéder, quel que soit le fondement légal, par événement, le montant HT de la commande et par an, 50% du montant total HT versé par l'acheteur au cours des 12 derniers mois.

7.2. La réclamation effectuée par l'acheteur ne suspend pas l'obligation de paiement des marchandises concernées.

7.3. Le vendeur décline toute responsabilité notamment quant au contenu et à la véracité des informations imprimées à la demande de l'acheteur sur les produits du vendeur.

8. PROPRIETE INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

Les brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur, noms de domaines, secrets commerciaux, logiciels, savoir-faire ou plus généralement toute information objet de droits de propriété industrielle / intellectuelle enregistrés ou non sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété industrielle / intellectuelle entre les parties n'est réalisée au travers de leurs relations commerciales. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces droits pour quelque motif que ce soit est strictement interdit.

9. CLAUSES TECHNIQUES

1. Le vendeur se réserve la possibilité de faire évoluer le produit et ses caractéristiques techniques, tout en conservant ses performances. Ces dispositions s'inscrivent notamment dans le cadre des directives européennes relatives à la prise en compte des exigences relatives à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages.

2. Les conditions techniques sont détaillées, sauf accord particulier entre l'acheteur et le vendeur, dans le Code des Usages de l'Industrie du **Carton Ondulé**, consultable sur le site Internet de Carton Ondulé de France (COF) à l'adresse URL www.cartononduledefrance.org, et qui sera fourni à tout acheteur sur sa demande.

3. Le vendeur se réserve le droit de détruire les formes, clichés ou outillages inutilisés pendant une période de 2 ans.

10. COMPLIANCE

1. L'acheteur s'engage à se conformer au Code de Conduite DS Smith disponible sur www.dssmith.com et à l'ensemble des procédures auxquelles il se réfère, ainsi qu'aux dispositions de la Loi Sapin 2 n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

2. Chaque partie reconnaît qu'elle agit en tant que responsable indépendant du traitement des données personnelles traitées dans le cadre de leurs relations commerciales et qu'elle doit se conformer à ses obligations respectives en vertu de la législation « RGPD » (règlement européen 2016/679 du 27.04.2016) sur la protection des données, ainsi qu'à la procédure DS Smith relative à la protection des données personnelles, disponible sur www.dssmith.com. L'acheteur s'engage à ne pas fournir ou mettre à la disposition du vendeur des données personnelles autres que les coordonnées professionnelles.

11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION. DROIT APPLICABLE. TRADUCTION.

A défaut d'accord amiable, tout litige sera de la compétence des tribunaux du vendeur, seuls compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Le droit applicable est le droit français. La version française des présentes conditions générales de vente prévaut sur toute traduction de celles-ci.